

**COMITE DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020
EN FRANCHE-COMTE**

**COMPTE-RENDU DE CONSULTATION ECRITE
(21 avril – 03 mai 2021)**

Une consultation écrite du comité de suivi a été organisée du 21 avril au 03 mai 2021.

Cette consultation sollicitait l'avis des membres du comité de suivi concernant :

- La modification du programme opérationnel FEDER-FSE Franche-Comté Massif du Jura 2014-2020 : intégration du volet REACT EU prévu dans le cadre du plan de relance européen et ajustements au sein de la maquette financière. A noter que la phase de validation formelle par la Commission Européenne interviendra à l'issue de la consultation écrite et pourra aboutir à des évolutions à la marge du document.
- La modification du Document de mise en œuvre (DOMO) pour prise en compte du volet REACT EU du PO.
- Cette consultation écrite est également l'occasion d'informer les membres du comité de suivi de la mise à disposition du rapport final des travaux d'évaluation ex-ante relative aux instruments financiers, ainsi que des fiches de justification détaillées associées.

Les contributions, autres que celles indiquant un avis favorable, sont présentées dans le tableau ci-dessous. Il s'avère qu'à l'issue cette consultation écrite, une seule remarque a été recueillie.

Avis reçu	Contenu	Réponse de l'Autorité de gestion
<p>Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura</p>	<p>« L'abondement de la mesure OT3 peut être une opportunité pour améliorer l'offre existant et s'engager résolument vers un tourisme durable, éco-responsable dès lors qu'une attention sera apportée sur l'emploi de matériaux biosourcés et sur la réduction des impacts sur les ressources du Massif (foncière, forestière, eau, énergétique) et une réduction des GES. »</p> <p>« Concernant l'attractivité du massif du Jura, il est indispensable de mobiliser des moyens afin de renforcer la visibilité de l'offre touristique du Massif du Jura dans un environnement très concurrentiel et en pleine mutation. La marque de destination « Montagnes du Jura » doit pouvoir s'affirmer aux côtés des autres destinations et revendiquer ses spécificités. »</p> <p>Avis favorable du commissariat de Massif pour ces orientations, avec juste une incitation afin d'inscrire le soutien dans le cadre d'un tourisme durable et éco-responsable.</p>	<p>La proposition de modification du programme Franche-Comté Massif du Jura n'inclut pas de modifications en faveur de l'axe 6 du programme dédié à l'axe Interrégional Massif du Jura, car les crédits alloués par la Commission européenne dans le cadre de l'initiative REACT EU sont à mettre sur le territoire « en transition » du périmètre du programme, ce qui exclut une utilisation sur le territoire du département de l'Ain. Ce faisant et afin de ne pas contraindre le démarrage rapide des mesures du PO 2021-2027 dédiées au massif du Jura, l'autorité de gestion a fait le choix de ne pas mobiliser l'enveloppe en faveur de l'axe interrégional.</p> <p>Ce soutien est déjà mis en œuvre sur l'actuelle programmation 2014-2020, et devrait être toujours possible dans le cadre de la prochaine période de programmation qui débutera effectivement fin 2021, début 2022.</p> <p>Par souci de stabilisation des règles de gestion en fin de période de programmation l'autorité n'a pas fait évoluer les règles de mise en œuvre transversale du PO, notamment pour les axes non impactée par l'initiative REACT EU</p>

Compte tenu de ces contributions et en application du règlement intérieur du comité de suivi, les points à l'ordre du jour sont approuvés.

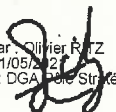
Fait à

le

12 MAI 2021

La Présidente
du Conseil Régional

Signé par : Olivier FAIZ
Date : 11/05/2021
Qualité : DGA - Pôle Stratégie



Pour le Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
Le Secrétaire général
pour les affaires régionales

Eric PIERRAT

